



J'ai volé pour 3€98 dans un magasin

Par **cocarpentier**, le **27/01/2009** à **09:47**

Bonjour,

Hier et pour la première fois de ma vie, je me suis fais prendre à la sortie d'un magasin avec 3€98 de stickers non payés. Je me suis retrouvée dans le bureau du vigile qui à fait une photocopie de ma carte d'identité et rempli un formulaire qu'il ne m'a pas fait signer. Ils n'ont pas voulu que je paye ceux-ci. Ils les ont gardé.

J'ai terriblement honte de moi, je n'en ai pas dormi de la nuit. On m'a dit que j'allais être convoquée au commissariat. Que va t-il se passer ? J'ai peur car je n'en ai parler à personne de mon entourage.

Toutes vos réponses seront les bienvenue. Merci.

Par **frog**, le **27/01/2009** à **11:52**

Pour information, un sujet semblables dont les réponses demeure valables :

http://www.experatoo.com/procedure-penale/etalage-dans-supermarche_34626_1.htm

Par **cocarpentier**, le **27/01/2009** à **12:26**

Merci pour votre réponse, j'ai effectivement lu tous les messages concernant le cas semblable au mien. Cela ne me rassure pas pour autant. J'espère seulement qu'effectivement vu le petit montant de mon vol, je ne serais pour cette fois, pas inquiétée plus que cela. Je croise les

doigts pour ca.